



**ENFANTS DU GLOBE®**  
Pour tous les enfants, Education, Santé et Protection



**RÉUSSIR  
CHEZ NOUS  
EN GUINEE**

**NON A LA MIGRATION IRREGULIERE**

# **RAPPORT ANNUEL 2018**



**Animation de dialogues communautaires et de causeries éducatives pour promouvoir la protection des droits de l'enfant et sa protection contre l'extrémisme religieux violent**



**ENFANTS DU GLOBE®**  
Pour tous les enfants, Education, Santé et Protection

## NOS SINCERES REMERCIEMENTS AUX PARTENAIRES DE L'ANNEE

**unicef**



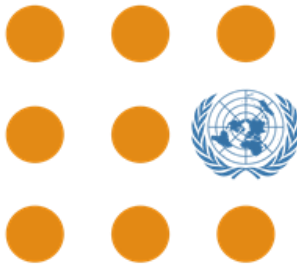
Direction Régionale de  
l'Action Sociale, de la  
Promotion Féminine et de  
l'Enfance de N'Zérékoré



**OIM**

**ONU MIGRATION**

Projet financé par l'Union européenne  
Projet mis en oeuvre par l'OIM



**UNFPA**





## ACRONYMES

**AC** : animateur communautaire

**AFP** : Agence France Presse

**AGRs** : Activités Génératrices de revenus

**AT** : Assistants Techniques de Projet

**CAF** : Centre d'Auto Promotion Féminine

**CRAB** : Centre de Recherche Agronomique de Bordo

**COPIL** : Comité de Pilotage du Projet

**CT** : Cash Transfer

**CPPE** : Coordination Préfectorale de Protection de l'Enfant

**CVPE** : Comité Villageois de Protection de l'Enfant

**DE** : Direction Exécutive

**ECL** : Enfant en conflit avec la loi

**EDG** : ENFANTS DU GLOBE

**GIE** : Groupement d'Intérêt Economique

**HACT** : Harmonised Approach to Cash Transfers

**IRASPFE** : Inspection Régionale de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance

**MGF/E** : Mutilation Génitale Féminine – Excision

**OCB** : Organisations Communautaires de Bases

**OEV** : Orphelin et Enfant Vulnérable

**OIM** : Organisation Internationale pour les Migrations

**ONG** : Organisations Non Gouvernementales

**OPROGEM** : Office de Promotion du Genre et des Mœurs

**OSC** : Organisations de la Société Civile

**PAO** : Plan d'Action Opérationnel

**SERACCO** : Service régional d'appui aux collectivités et de coordination des interventions des coopératives et ONG

**TS** : Travailleur Social

**UE** : Union Européenne

**UNICEF** : Organisation des Nations Unies pour l'enfance

**VEDAN** : Violence, Exploitation, Discrimination, Abandon et Négligence

**SERPROMA** : Service national de Promotion et de Règlementation des ONG

**SYPEG** : Système de Protection de l'Enfant en Guinée

**UTR** : Unité Technique Régional du Projet



## SOMMAIRE DU RAPPORT

N°	Rubrique	Pages
1	<b>Mot du Directeur Exécutif</b>	
2	<b>Projet 1</b> : Renforcement de la protection de l'enfant dans un contexte post-Ebola.	
3	<b>Projet 2</b> : Renforcement de la gouvernance des migrations et appui à la réintégration durable des migrants en Guinée.	
4	Identification des membres des comités d'alerte précoce dans les préfectures de Kankan, Siguiri, Mandiana et Dinguiraye	





## **Editorial : La migration irrégulière et l'extrémisme religieux violent : *Nouvelles menaces pour les droits de l'enfant***

### **Chers partenaires,**

Cette année qui finit aura été marquée dans notre pays, par l'apparition de deux nouvelles formes de menaces pour les droits de l'enfant. Il s'agit de la migration irrégulière qui n'épargne personne, y compris les enfants et l'extrémisme religieux violent qui guette notre pays, de par des événements douloureux que nous commençons à enregistrer dans nos communautés.

Pour revenir sur le premier fait, la migration irrégulière, notons que selon l'Organisation Internationale pour les Migrations, en Guinée, le chômage, le sous-emploi et l'absence d'opportunités de vie décentes poussent un nombre de plus en plus important de jeunes à partir de leur pays d'origine vers l'occident.

Selon l'Office International des Migrations, l'ONU si vous préférez, 16.000, c'est le nombre de migrants morts en Méditerranée depuis 2013, dont près d'un quart sont des enfants. Et l'ONU précise que ces chiffres sont très sous-estimés puisque, les nombreux disparus en mer ne sont pas pris en compte et ne sont jamais retrouvés.

### **Naufrage d'un bateau transportant des migrants le long des côtes Libyennes.**



Parallèlement, la radicalisation et l'extrémisme religieux violent deviennent progressivement une nouvelle forme de menace à la sécurité intérieure de la Guinée. En témoignent plusieurs études parmi lesquelles celle réalisée par (CIVIPOL) qui dénote que plusieurs acteurs jouent un rôle majeur dans le processus de radicalisation religieuse en Guinée.

Il s'agit notamment, de quelques anciens étudiants ayant séjourné à l'étranger, certains prédicateurs religieux étrangers et nationaux, des ONG religieuses guinéennes financées par des donateurs non identifiés, des ONGs religieuses étrangères, de certains leaders religieux, enseignants/conférenciers des structures d'enseignement arabe.

La stratégie principale de recrutement de leurs adeptes est la philanthropie ou actions de charité publique. Aussi, les principales cibles sont les populations vivant dans une grande vulnérabilité. Les enfants constituant une partie importante de ces cibles, ENFANTS DU GLOBE et ses partenaires ont cette année, mis l'accent sur la prévention en installant dans chaque préfecture frontalière avec les pays en proie avec cette violence, des comités d'alerte précoces.

Le présent rapport décrit les activités réalisées sur ces deux axes, sans occulter les autres actions réalisées en faveur des enfants vulnérables. Bonne lectures.

**Niouma Serge LENO – Directeur Exécutif – ENFANTS DU GLOBE**



## Projet 1 : Renforcement de la protection de l'enfant dans un contexte post-Ebola.

### BREVE DESCRIPTION DU PROJET

Le projet « *renforcement de la protection de l'enfant dans un contexte post-Ebola* » est une initiative du Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance, mis en œuvre ENFANTS DU GLOBE avec l'appui technique et financier de UNICEF. Faisant suite à une série de services rendus aux enfants orphelins d'Ebola et autres enfants vulnérables depuis la période d'urgence, ce projet a été conçu pour répondre aux besoins des enfants et des familles affectés par la maladie à virus Ebola.

Il couvre sept(7) préfectures et deux cent quatre-vingt-huit (288) villages/secteurs affectés par Ebola dans les régions administratives de Nzérékoré et Faranah(Kissidougou). Il s'agit précisément des préfectures de Beyla, Lola, Yomou, N'Zerekore, Macenta, Gueckedou et Kissidougou. Ainsi, dans chaque villages ou secteurs cibles, les enfants bénéficient d'un suivi de proximité, de prise en charge appropriée au cas de violences, d'exploitation, de discrimination, de négligence, de mobilité précoce, de séparation, de maladie et de déscolarisation..

Les membres des différentes communautés sont sensibilisés sur des thématiques liées aux droits de l'enfant, à la non stigmatisation, la promotion de la solidarité envers les personnes affectées par Ebola, aux conséquences des MGF/E et ME à travers l'animation des causeries éducatives, des dialogues communautaires et des visites à domicile. Ces activités sont réalisées par les membres des 288 structures de protection de l'enfant à travers l'accompagnement technique de 7 Travailleurs sociaux recrutés dans les 7 préfectures couvertes par le projet.

### Les principales activités réalisées sont :

- Actualisation de la liste des 200 familles les plus vulnérables abritant des enfants orphelins d'Ebola devant bénéficier du cash transfert et des 60 ménages devant bénéficier de subventions pour les AGRs ;
- Organisation d'une session de formation à l'intention de 200 personnes (2pers/famille), chefs des ménages les plus vulnérables y compris les parents/tuteurs des orphelins et les personnes guéries d'Ebola) sur le développement des activités génératrices de revenus (AGR). Activité réalisée par PRIDE GUINEE.
- Appui de 60 familles les plus vulnérables en Activités génératrices de revenus ;
- Redynamisation, Elaboration et Appui à la mise en œuvre des plans d'action de 288 CVPE en vue de réaliser les causeries éducatives, les dialogues communautaires et le suivi/appui des enfants et leurs familles.
- Transfère de cash et accompagnement de 200 familles les plus vulnérables abritant des enfants orphelins d'Ebola ;
- Appui à la mise en œuvre des plans d'action de 7 CPPE axés sur le suivi et l'organisation des réunions de coordination des activités du projet dans les préfectures ;
- Appui à la prise en charge enfants affectés par une problématique de protection (traite, mobilité, Orphelins Ebola, OEV, travail et exploitation, ECL, MGF, viol, violences, agression physique...)

- Suivi/accompagnement des enfants, des familles affectées et membres des structures du SYPEG ainsi que la collecte et remontée des données ;
- Appui aux missions de suivi préfectoral et Régional des activités du projet dans les 7 préfectures.

### **ACTIVITES REALISEES EN LIEN AVEC LES RESULTATS**

**Objectif 1 :** Améliorer la prise en charge des enfants vulnérables à travers le renforcement des capacités des acteurs de la protection y compris les associations des personnes guéries d’Ebola dans 7 préfectures de la région de Nzérékoré sur les problématiques prioritaires qui affectent les enfants.

**Résultat 1 :** 200 familles les plus vulnérables (60% des ménages initiaux) abritant des enfants orphelins bénéficient du cash et d’un accompagnement dans la gestion du cash.

Au moins 50% des personnes formées (chefs des ménages les plus vulnérables y compris les parents/tuteurs des orphelins et les personnes les Guéries d’Ebola) développent des Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour prévenir et répondre au cas de Violence, Exploitation, Discrimination, Abus et Négligence (VEDAN) dans leurs ménages/familles.

### **Actualisation de la liste des 200 familles les plus vulnérables abritant des enfants orphelins d’Ebola devant bénéficier du cash transfert et des 60 ménages devant bénéficier de subventions pour les AGRs ;**

Après un travail préalable réalisé pendant la phase 1, l’actualisation de la liste des familles les plus vulnérables a été faite dans les 7 préfectures ciblées par le projet par les 7 travailleurs sociaux avec l’appui des présidents des structures de protection de l’enfant.

En se servant d’une fiche d’identification produite à cet effet, les Travailleur Sociaux ont évalué le niveau de vulnérabilité de l’ensemble des ménages affectés par Ebola dans les 288 villages/secteurs.

L’évaluation des ménages s’est basée sur les facteurs suivants :

- **Facteurs de vulnérabilité personnelle :** Ce critère a servi à établir la taille du ménage et le statut du responsable du ménage (est-ce une personne handicapée, une veuve, un enfant orphelin d’Ebola devenu précocement chef de famille, une veuve sans activité économique, une personne ne souffrant d’aucune invalidité, une personne très âgée ou une personne atteinte d’une maladie chronique ?).
- **Facteurs de vulnérabilité socio-économique :** Pour déterminer les conditions d’hygiène et de logement et la capacité du ménage à subvenir aux besoins de protection, d’éducation et de santé des enfants.

A l’issue de l’administration des fiches, 60 ménages dont le niveau global de vulnérabilité est élevé, ont été sélectionnés afin de bénéficier d’une formation et d’un appui en Activités génératrices de revenus (AGR) dans les 7 préfectures.





**La Travailleuse Sociale de la préfecture de Kissidougou en séance de travail dans un ménage à Bondadou**

**Organisation d'une session de formation à l'intention de 200 personnes (2pers/famille), chefs des ménages les plus vulnérables y compris les parents/tuteurs des orphelins et les personnes guéries d'Ebola) sur le développement des activités génératrices de revenus (AGR). Activité réalisée par PRIDE GUINEE.**

Ces différentes sessions de formation se sont déroulées de la période allant du 24 au 27 janvier 2018 et regroupée en 201 participants dont 116 femmes venus des préfectures de N'zérékore, Yomou, Beyla, Lola, Macenta, Gueckédou, et Kissidougou.

Ces sessions de formation se sont tenues respectivement dans la salle de formation du Centre de Recherche et de Documentation Environnementale de N'Zérékoré (CREDEZ) à N'Zérékoré, dans la salle de réunion de la préfecture de Macenta et dans la salle de délibération de la Mairie de Gueckédou.

La formation a démarré par l'accueil et l'installation des participants. Quant à l'ouverture officielle à N'zérékore, elle a été présidée par le Responsable chargé de la protection à l'Unicef, accompagné du Chargé des questions de l'Enfance à la Direction Régionale de l'Action Sociale, de la Promotion Féminine et de l'Enfance représentant Monsieur le Directeur Régional en déplacement.

Après la présentation de la physionomie de la salle par le facilitateur, l'honneur est revenu au Chargé de la protection de l'Unicef de situer le contexte de la formation, tout en souhaitant la bienvenue aux participants.

Il a dégagé l'importance qu'accorde son Institution à la formation des chefs de ménages les plus vulnérables y compris les parents/tuteurs des orphelins et les personnes guéries d'Ebola) sur le développement des activités génératrices de revenu.





Il a également rappelé aux participants que la maladie Ebola a laissé les enfants orphelins, donc raison pour laquelle l'Unicef a pensé à eux pour le financement de ce projet afin d'aider à soutenir leurs familles. Il a résumé en ses termes « L'appui qu'on va vous faire c'est pour faire face aux besoins des enfants ».

Ensuite, l'honneur est revenu au chargé des questions de l'Enfance représentant le Directeur Régional de l'Action Sociale et de la Promotion Féminine et de l'Enfance de procéder à l'ouverture officielle de la formation. Dans son discours d'ouverture, il a d'abord remercié l'Unicef pour ses efforts en faveur des enfants dans le cadre de la protection et leur bien-être, il dira ensuite que le développement de ces enfants ne peut se faire sans la participation de leur parents, parce que « Ce sont eux qui sont plus proches de ces enfants », il invite les participants à observer une attention particulière au cours de cette formation sur le développement des activités génératrices de revenus (AGRs).

A Macenta, la cérémonie d'ouverture a été présidée par le chargé des questions de l'Enfance représentant la Directrice en déplacement. Dans son discours d'ouverture de la formation, il a rappelé le contexte du projet en mettant un accent particulier sur les enfants qui sont premiers bénéficiaires du projet. Il dira par la suite l'appui que vous allez recevoir doit servir aux besoins des enfants. Tout en souhaitant un agréable séjour de travail, il déclara ouverte la session de formation.

En fin à Guéckédou, le vice Maire a procédé à l'ouverture de la formation tout en souhaitant un agréable séjour de travail aux participants dans sa commune.

### **Méthodologie :**

La méthodologie d'apprentissage des adultes (Andragogie) a été utilisée au cours de ces sessions de formation des chefs de ménages et accompagnants sur la mise en œuvre des activités génératrices de revenus (AGRs).

L'approche était axée sur le principe d'apprentissage par l'expérience combinant le vécu, la réflexion, le savoir-faire, le faire faire à travers des questions réponses, des simulations qui ont permis la compréhension facile du contenu du module.

La langue utilisée lors de ces sessions de formation étaient les dialectes des différents participants selon les localités Kpèlèwo, Konianké, Maninka, Loma et Kissi le tout soutenu principalement par le français.

### **Matériel et support :**

Avant installation des participants pour les différentes sessions de formation, la fiche d'identification du promoteur des activités génératrices de revenus était remplis par les agents de suivi en vue de connaître l'activité exercée par ce promoteur ou il compte démarrer, sa place dans l'activité, s'il est propriétaire, le nombre d'année d'expérience. Le support didactique et le vidéo projecteur pour l'animation des séances. A la fin la photo du promoteur est prise avec les membres de son ménage qui est collée sur la fiche d'identification et affichée à la rentrée de la salle de formation.

Après cette étape a été suivi par l'établissement des normes de travail, le recueil des attentes des participants et la présentation l'objectif de la formation.

La formation a démarré par la préparation des esprits des participants par rapport aux notions Activités Génératrices de Revenus.



Le facilitateur, après avoir fait la liaison des attentes des participants avec l'objectif de la formation, il présente le programme de travail de la formation.

Le contenu du programme a permis d'engager des échanges fructueux entre les participants et le facilitateur, ce qui a abouti à l'approbation et à l'adoption des horaires de travail ainsi que le programme de formation.

Après ces étapes, le facilitateur a abordé le contenu du module dont :

- La définition de l'activité génératrice de revenu ;
- Les critères d'identification d'activités génératrices de revenus ;
- Comment gérer une activité génératrice de revenue ;
- Les fonctions fondamentales d'une activité économique:
- L'activité génératrice de revenus et la famille
- Le client, ses besoins et son importance dans votre activité:
- Satisfaire vos clients
- Les achats et les exigences liées aux achats
- Développer votre activité

#### **Résultats obtenus :**

**201** chefs des ménages y compris les accompagnants sont formées sur l'activité génératrice de revenus ;

- N'zérékore : **12** dont **10** femmes ;
- Lola : **24** dont **15** femmes ;
- Beyla : **22** dont **11** femmes ;
- Yomou : **2** dont **1** femme ;
- Kissidougou : **10** dont **6** femmes ;
- Gueckédou : **48** dont **24** femmes ;
- Macenta : **82** dont **49** femmes ;

#### **Faciliter l'accès à 60 personnes formées aux AGR et assurer leur encadrement dans les 7 préfectures couvertes par le projet**

L'objectif principal de cette activité est l'autonomisation et la revitalisation de l'économie des ménages affectés par Ebola afin de générer à court terme des revenus permettant de prévenir et répondre au cas de Violence, d'exploitation, de discrimination, d'abus et de négligence à l'encontre des enfants en général et ceux affectés par Ebola en particulier.

A l'issue de la formation des ménages vulnérables sur le développement des AGRs, 60 familles ont bénéficié d'un accompagnement technique et financier pour la réalisation des AGRs au bénéfice des orphelins d'Ebola.

Pour ce faire, les agents de suivi ce sont rendus dans les différents ménages et sur le lieu de leurs activités génératrices de revenus pour identifier ou confirmer les renseignements donnés par rapport à l'activité exercée, décrire sur la fiche d'identification du promoteur des activités génératrices de revenus. Ensuite les besoins des promoteurs de l'activité ont été recensés afin de programmer les achats sur les marchés.



Pour le choix des secteurs d'activités, les familles ont pour la plupart opté à 95% pour le petit commerce d'articles divers dont le cycle de rentabilité est court et régulier.

### **Suivi des activités génératrices de revenus des bénéficiaires :**

Après l'appui aux différentes activités génératrices de revenus, les agents de suivi se sont rendus dans les différents ménages afin de voir comment les bénéficiaires font la mise en œuvre des activités. Le suivi a permis de recenser et de remonter les difficultés constatées pour le bon fonctionnement des AGRs.

*Voir ci-dessous les tableaux du nombre de familles bénéficiaires par préfecture et les types d'AGRs développés par secteur.*

**Tableau 1**

N°	PREFECTURE	Nombre de familles bénéficiaires
1	KISSIDOUGOU	04
2	GUECKEDOU	13
3	MACENTA	25
4	N'ZEREKORE	04
5	LOLA	<b>07</b>
6	BEYLA	06
7	YOMOU	01
<b>TOTAL</b>		<b>60</b>

**Tableau 2**

N°	Type d'AGRS développées	Nombre de bénéficiaires	Nombre d'enfants bénéficiaires
1	Saponification	1	7
2	Petit élevage	1	5
3	Coiffure	1	10
4	Petit commerce	57	311
<b>TOTAL</b>		<b>60</b>	<b>333</b>

### **A l'issue de cet appui, les résultats suivants ont été atteints :**

- **201** personnes (2pers/famille) dont 116 femmes, chefs des ménages les plus vulnérables y compris les parents/tuteurs des orphelins et les personnes guéries d'Ebola) des préfectures de N'zérékore, Yomou, Beyla, Lola, Macenta, Gueckédou, et Kissidougou sont formées sur le développement des activités génératrices de revenus (AGR) par PRIDE GUINEE.
- **60** familles affectées par Ebola ont la maîtrise des approches de gestion d'une AGR (faisabilité, planification, exécution) ;
- **60** familles affectées par Ebola développent des activités génératrices de revenus dans les domaines du petit commerce, de la coiffure, de la saponification et de l'élevage à petite échelle ;





- Les revenus de 60 ménages vulnérables abritant des enfants orphelins d’Ebola sont augmentés favorisant ainsi la réalisation des droits fondamentaux de ces enfants ;
- **333** enfants orphelins bénéficient des retombées de la réalisation des AGRs par l’amélioration de leurs conditions de vie ;
- **60** familles affectées par Ebola sont suivies et elles bénéficient d’un appui-conseil de la part des agents de PRIDE GUINEE pour la réalisation correcte de leurs AGRs ;

### **Transfère de cash et accompagnement de 200 familles les plus vulnérables dans les 7 préfectures couvertes par le projet**

Dans le souci d’assurer une meilleure protection des enfants orphelins dans les zones affectées par Ebola, des transferts monétaires ont été réalisés pour des ménages identifiés comme étant très vulnérables dans les 7 préfectures ciblées par le projet. Ces transferts assurent aux ménages abritant des enfants orphelins des ressources nécessaires au maintien d’un niveau de vie propice à la réalisation de certains droits de ces enfants notamment en matière de protection, d’éducation et de santé.

Du mois de Janvier à Mars 2018, 200 ménages vivant dans les préfectures de Kissidougou, Guéckédou, Macenta, Lola, Yomou et Beyla ont bénéficié d’un appui financier chacun.

La stratégie utilisée par les agents à consister à évaluer tout d’abord les besoins des enfants dans chaque ménage à travers une fiche élaborée à cet effet. A la suite de ce travail préliminaire, les fonds ont été octroyés aux ménages au mois de Février 2018.



### **Assurer le suivi des familles bénéficiaires/associations personnes guéries d’Ebola et leur accompagnement dans l’utilisation du cash ainsi que la mise en œuvre des AGRs.**

Après la remise de fonds aux ménages, les agents se sont essentiellement consacrés en Mars 2018 au suivi des familles bénéficiaires et des enfants afin d’évaluer la satisfaction effective des besoins préalablement identifiés et mesurer l’impact du service dans le cadre de l’amélioration des conditions de vie des enfants dans le ménage.



**Ainsi les résultats suivants ont été atteints :**

- Les besoins de **542** enfants dont **280** filles ont été évalués ;
- Les besoins fondamentaux exprimés par les cinq cent quarante-deux enfants ont été satisfaits (achat de suppléments nutritifs, achat de jouets, achat de vêtements, dotation en fournitures scolaires etc.)

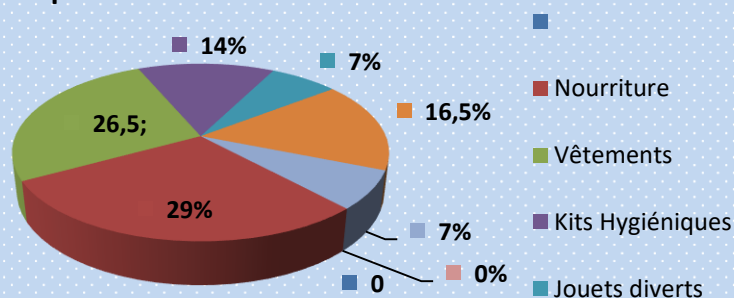
*Voir ci-dessous les tableaux détaillant les ménages et les enfants bénéficiaires par préfecture*

N°	PREFECTURE	Nombre de ménages vulnérables bénéficiaires du cash	Nbre d'enfants orphelins bénéficiaires	Nbre de filles
1	GUECKEDOU	40	88	51
2	MACENTA	42	176	76
3	LOLA	36	28	12
4	YOMOU	4	11	5
5	BEYLA	20	22	14
6	KISSIDOUGOU	28	93	52
7	NZEREKORE	30	124	70
<b>Total</b>		<b>200</b>	<b>542</b>	<b>280</b>

**Tableau des besoins des enfants satisfaits par le cash**

Besoins essentiels satisfaits par le cash transfert	Nombre de cas par préfecture							Total	Pourcentage
	Kissidougou	Beyla	LOLA	Macenta	Gueckedou	N'Zérékoré	Yomou		
Nourriture	7	10	14	11	9	6	1	58	29%
Vêtements	12	5	8	12	8	7	1	53	26,5%
Kits Hygiéniques	1	5	5	1	9	7	0	28	14%
Jouets divers	0	0	0	2	9	3	0	14	7%
Appui scolaire (Achat Kits Scolaires)	7	0	7	13	2	3	1	33	16,5%
Prise en charge médicale	1	0	2	3	3	4	1	14	7%
Autres	0	0	0	0	0	0	0	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>28</b>	<b>20</b>	<b>36</b>	<b>42</b>	<b>40</b>	<b>30</b>	<b>4</b>	<b>200</b>	<b>100%</b>

**Graphique du pourcentage d'utilisation des fonds par les familles pour la satisfaction des besoins des enfants**





**Objectif 2 : Renforcer le Système de Protection de l'Enfant (SYPEG) dans 288 villages/secteurs des 7 préfectures anciennement affectées par Ebola dans la région de N'Zérékoré.**

**Résultats 2 :** 295 structures de protection (288 CVPE et 7 CPPE) déjà installées au cours de la première phase du projet, adressent de manière efficace les problématiques en lien avec les droits des enfants dans un contexte post Ebola.

**Appuyer l'organisation de réunions de coordination et de planification mensuelles des comités villageois de Protection de l'enfant (CVPE) ;**

Dans le but de créer des instances d'échange entre tous les membres, le projet a appuyé la tenue des réunions des Comités Villageois de Protection de l'enfant (CVPE) dans les 288 villages. Ces réunions, intégrées aux plans d'actions, ont été mises à profit par les bureaux pour à la fois, la planification des activités en début de mois et le partage de bonnes pratiques et des difficultés rencontrées dans la mise en œuvre du plan d'action mensuel.

**Au total 576** réunions ont été organisées durant le trimestre Janvier – Mars 2019 en raison de 2 réunions par CVPE.



Photo des membres du CVPE de Houndonin, préfecture de **Guéckédou**, juste après leur réunion

**Appui à la redynamisation, à l'élaboration et l'exécution des plans d'action intersectoriels de protection des CVPE dans les 288 villages/secteurs anciennement affectés par Ebola**

Depuis le démarrage du projet en Novembre 2017, l'accompagnement et l'appui aux structures de protection de l'enfant est une activité centrale de ce projet. Courant Janvier 2018, les Comités Villageois de Protection de l'enfant (CVPE) des préfectures de Kissidougou, Guéckédou, Macenta, N'Zérékoré, Lola, Yomou et Beyla ont été redynamisés à travers une recomposition de leurs effectifs, leur dotation en registre et une orientation sur leurs rôles et mandats dans les communautés.





Ainsi les 288 CVPE redynamisés ont bénéficié d'une subvention de 200 000 GNF et d'un accompagnement de la part des 7 Travailleurs sociaux dans l'élaboration et l'exécution de leur plan d'action trimestriel de protection de l'enfant.

La mise en œuvre des plans d'action dont le spécimen se trouve en annexe du rapport, a contribué aux résultats suivants :

- Les CVPE ont appuyé l'identification de **260** familles les plus vulnérables qui ont bénéficié des Activités Génératrices de Revenus et du cash transfert ;
- 210 enfants affectés par une problématique de protection ont été identifiés et pris en charge grâce à l'appui des CVPE ;
- **576** réunions mensuelles de planification et de coordination ont été tenues par les CVPE ;
- Des visites fréquentes des enfants orphelins dans les familles affectées par Ebola ont été réalisées par les membres des CVPE pour appuyer l'évaluation des besoins des orphelins dans le cadre du cash transfert et le suivi des autres services du projet ;

**Sensibiliser au moins 64 800 personnes ; soit 225 personnes touchées en moyenne par village, à travers de causeries (2 fois par mois) et des dialogues communautaires (1 fois par mois) sur les risques de stigmatisation, les MGF/E, les mariages d'enfants, l'enregistrement de naissances et leurs répercussions sur le bien-être des enfants.**

Pour favoriser le changement de comportement des membres des communautés en faveur d'une meilleure intégration sociale des familles et enfants survivants d'Ebola et pour lutter contre les MGF/E et les ME, des causeries éducatives et des dialogues communautaires ont été animés dans la zone du projet.

Ces séances de sensibilisation ont permis de stimuler le dialogue autour des questions de protection des enfants citées plus haut.

Durant la période de mise en œuvre, les **288** CVPE ont produit les résultats suivants :

- **1 728** séances de sensibilisation dont **1 152** Causeries éducatives et 576 dialogues communautaires ont été organisés par les **288** CVPE sur l'intégration sociale des personnes affectées par le virus Ebola, la lutte contre les mutilations génitales féminines, des mariages d'enfants et des violences à l'encontre des enfants ;
- **20 736** personnes au total dont **11 340** femmes ont été touchés pendant les séances de sensibilisation dans les villages et secteurs ciblés par le projet ;



Photo d'une séance de dialogue communautaire à Wessoua, Préfecture de N'Zérékoré.



Photo d'une séance de Causerie éducative à M'Baliala I, Préfecture de Beyla.

### Tableau récapitulatif des activités de sensibilisation réalisées par préfecture

N°	Préfecture	CAUSERIES EDUCATIVES			DIALOGUES COMMUNAUTAIRE			Nbre total de personnes touchées par préfecture	Nbre total de femmes touchées par préfecture
		Nombre de Causeries éducatives	Total personnes touchées	Nombre de femmes	Nombre de dialogues communautaires	Total personnes touchées	Nombre de femmes		
1	Kissidougou	108	756	403	54	1016	711	1772	1114
2	Gueckedou	348	3480	1392	174	2874	913	6354	2305
3	Macenta	500	5000	3445	250	3950	2291	8950	5736
4	N'Zérékoré	48	480	220	24	399	240	879	460
5	Lola	100	1000	513	50	831	312	1831	825
6	Beyla	28	280	123	14	286	119	566	242
7	Yomou	20	200	130	10	184	129	384	259
<b>TOTAL</b>		<b>1152</b>	<b>11196</b>	<b>6226</b>	<b>576</b>	<b>9540</b>	<b>4715</b>	<b>20 736</b>	<b>10 941</b>

**Objectif 3 : Offrir un paquet minimum de services à 3 057 enfants orphelins d'Ebola dont 1 469 filles et à 600 enfants indirectement affectés.**

**Résultat 3 :** 80% des enfants orphelins ou affectés avec des besoins spécifiques de protection identifiés comme étant à risque ou affectés par une situation de VEDAN « Violence, Exploitation, Discrimination, Abus et Négligence » reçoivent une réponse appropriée à leurs cas.

**Identification, référencement, prise en charge et suivi de 210 enfants orphelins d'Ebola et autres enfants affectés ou à risque par les équipes mobiles des travailleurs sociaux, les associations des personnes guéries d'Ebola et les membres des structures de protection de la zone du projet.**



Au cours des mois de Janvier, Février et Mars 2018 plusieurs enfants identifiés ont bénéficié d'une prise en charge à travers la gestion de cas qui vise principalement à répondre à leurs besoins dans les domaines de la Protection, de la santé, et de l'éducation, des conseils psychosociaux en tenant compte de leurs intérêts supérieurs.

Les principaux cas pris en charge sont : les enfants en mobilité précoce, les Orphelins Ebola, les OEV, les enfants en conflit avec la loi, (ECL), les enfants à risque/victimes de MGF, de viol, de violences et d'agression physique.

**Tableau résumant le nombre de cas pris en charge par catégorie de victimes**

N°	Catégorie de victime	Nombre de cas par préfecture							Total par catégorie de victime
		Kissidou gou	Beyla	Lola	Macenta	Gueckedou	N'Zérékoré	Yomou	
1	Enfants victimes de traite	3	2	0	0	0	0	0	5
2	Enfants victimes de mobilité précoce	0	1	0	0	6	2	0	9
3	Enfants victimes de violence	0	0	0	2	0	3	0	5
4	Enfants victimes de tentative d'infanticide	0	0	0	0	0	1	0	1
5	OEV	0	6	13	7	4	5	12	47
6	Enfants séparés des parents	0	2	0	0	0	0	0	2
7	Enfants en conflit avec la loi (ECL)	2	7	6	0	0	3	0	18
8	Filles-mère en situation de vulnérabilité	0	2	0	0	2	0	0	4
9	Enfants victimes de MGF/E	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Enfants victimes de négligences	0	2	0	0	0	7	0	9
11	Les mariages d'enfants	0	1	4	0	0	0	0	5
12	Enfants victimes de viol ou de tentative de viol	0	4	2	0	0	0	0	6
13	Enfants victimes de maltraitance physique	6	2	2	4	12	5	0	31





## **Mise en place de registre communautaire et des outils de gestion des cas pour la prise en charge, le référencement, la documentation et rapportage individuels des enfants ayant reçu les services**

Cette activité entamée depuis le mois de décembre 2017 se poursuit à mesure que les cas de prise en charge des enfants vulnérables s'annoncent.

### **Assurer le suivi/accompagnement des activités sur le terrain**

Le suivi et l'appui à la réalisation des activités dans les communautés s'est fait à travers un mécanisme d'accompagnement de proximité piloté par les 7 travailleurs Sociaux affectés dans les 7 préfectures et un superviseur qui a produit les outils et coordonné l'ensemble des activités sur le terrain .

### **Suivi/accompagnement des activités par les Travailleurs Sociaux**

Dans chaque préfecture les Travailleurs sociaux ont assuré la coordination de l'ensemble des activités, en apportant un appui technique aux structures du SYPEG (CVPE) dans l'élaboration et la mise en œuvre de leur plan d'action trimestriel de protection de l'enfant. En outre, ces travailleurs sociaux ont dirigé l'identification des ménages vulnérables, la distribution des fonds du cash et faciliter la formation des ménages vulnérables bénéficiaires des AGRs.

### **Organisation de missions mensuelles de supervision des activités du projet**

Dans le but d'améliorer les services offerts aux enfants et aux familles bénéficiaires du projet et pour vérifier l'effectivité des actions sur le terrain, la Coordination du projet, la Direction Régionale de l'Action Sociale et les chargés des questions de l'enfance au niveau préfectoral ont effectué durant le trimestre des missions de suivi des activités dans les 7 préfectures couvertes par le projet.

### **Objectifs des missions :**

Les principaux objectifs des missions réalisées étaient entre autre :

- Passer en revue les activités réalisées par chaque agent dans sa zone d'intervention ;
- Rencontrer et échanger avec les membres des CVPE sur les meilleures stratégies à utiliser dans le cadre de la réalisation des causeries éducatives et des dialogues communautaires ;
- Vérifier la remise effective du cash transfert et des intrants aux bénéficiaires des AGRs.
- Réaliser des visites dans quelques familles en vue d'évaluer l'impact des services offerts par le projet sur les enfants.

### **Stratégies utilisées**

Les stratégies utilisées dans la réalisation des activités de ces missions se résument à :

- Organiser des échanges sur les services offerts ainsi que les supports requis pour leur documentation ;
- Organiser des visites à domicile dans les ménages
- Parcourir les plans d'actions et les outils de travail des CVPE ;

#### **Activités réalisées**

- Contrôler les outils et la documentation des activités faite par les Agents du projet ;
- Organiser des visites à domicile et des échanges avec les bénéficiaires des services du projet ;
- Evaluer le fonctionnement des CVPE dans les zones visitées.



Au cours des échanges, le processus d'évaluation des besoins, la valeur des appuis, l'impact recherché sur le bien-être des enfants ont été examinés avec les bénéficiaires.

Dans la même optique, les missions ont participé à certaines remises des intrants effectués par l'équipe de PRIDE GUINEE aux bénéficiaires des AGR.

Cette phase du suivi a été l'occasion de sensibiliser les chefs de ménages sur l'utilisation des revenus qui seront générés par leurs activités au bénéfice exclusif des enfants orphelins d'Ebola afin de leur assurer une meilleure protection, une meilleure santé, une meilleure éducation, bref un développement harmonieux.



Passage de l'IRASPFE dans un ménage à Kissidougou en présence du chargé des questions de l'enfance



Photo du Superviseur du projet après son entretien avec les CVPE de patrice et macenta Koura, préfecture de Macenta.

### **Evaluer le fonctionnement des Comités Villageois de Protection de l'Enfant (CVPE) dans les zones visitées.**

Le SYPEG joue un rôle incontournable dans la prévention et la réponse aux problèmes de protection des enfants dans les communautés. Pour le présent projet, l'accent est mis sur les CVPE qui sont les structures communautaires les plus proches des enfants et des familles affectées par Ebola.

Le suivi de leur fonctionnement a été l'occasion pour le superviseur du projet et les Directions Régionales et Préfectorales de l'Action Sociale d'évaluer la compréhension que les CVPE ont de leurs rôles et responsabilités dans la communauté et aussi de vérifier la présence effective des outils de travail au nombre des quels il y a le plan d'action, le registre d'enregistrement des enfants, les rapports d'activités et les PV de réunion.

Au total 22 CVPE ont été évaluées au total dans les préfectures visitées. Durant ces rencontres avec les membres des CVPE, l'ensemble des activités qu'ils ont déjà réalisées ont été passées en revue.

#### **Principaux constats**

- 21/22 CVPE rencontrés ont un plan d'action trimestriel axé sur le renforcement de l'intégration sociale des personnes affectés par Ebola, la prévention et la protection des orphelins d'Ebola contre les VEDAN et en fin la lutte contre les MGE/E et mariage d'enfant.
- 18/22 CVPE ont des membres qui maîtrisent les rôles et responsabilités dévolus à un CVPE ;
- 22/22 ont tenu des réunions mensuels du bureau ;



- 22/22 ont un registre ou un cahier de planification et de rapportage des activités ;
- 22/22 ont tenue en fonction de leurs plans d'actions des causeries éducatives ;
- 22/22 ont appuyé les Travailleurs Sociaux dans l'identification et l'appui des familles en cash transfert et en AGRs.

Mais les différentes missions ont fait unanimement le constat suivant : seulement un petit nombre de membres sont engagées dans la réalisation des activités des structures au motif que les appuis à leur plan d'action sont insignifiants. Cela prouve que certaines communautés n'ont pas encore compris que la protection de leurs propres enfants est un devoir et non une source d'enrichissement personnelle. En suite la bonne conservation des documents et outils des structures n'est pas effective au niveau de certains CVPE.

### **Recommandations générales**

- Poursuivre le renforcement de capacités des membres des structures de protection qui enregistrent de nouveau membres lors de la reconstitution de leur effectif ;
- Trouver un mécanisme efficace de vérification des données remontées par les CVPE notamment celles relatives à la tenue régulière des causeries éducatives et des dialogues communautaires. Sur ce point, les CVPE ont demandé leur équipement en appareil photographique pour les prises de photos lors des sensibilisations.
- Veillez à la tenue correcte des documents administratifs des CVPE

### **PRINCIPAUX RESULTATS OBTENUS**

- Les listes de **200** familles les plus vulnérables abritant des enfants orphelins d'Ebola bénéficiaires du cash transfert et de **60** ménages bénéficiaires de subventions pour les AGRs sont actualisées en fonction des critères de vulnérabilité personnelles et socio-économique ;
- **201** personnes (2pers/famille) dont 116 femmes, chefs des ménages les plus vulnérables y compris les parents/tuteurs des orphelins et les personnes guéries d'Ebola) des préfectures de N'zérékore, Yomou, Beyla, Lola, Macenta, Gueckédou, et Kissidougou sont formées sur le développement des activités génératrices de revenus (AGR) par PRIDE GUINEE.
- **60** familles affectées par Ebola ont la maîtrise des approches de gestion d'une AGR (faisabilité, planification, exécution) ;
- **60** familles affectées par Ebola développent des activités génératrices de revenus dans les domaines du petit commerce, de la coiffure, de la saponification et de l'élevage à petite échelle ;
- Les revenus de 60 ménages vulnérables abritant des enfants orphelins d'Ebola sont augmentés favorisant ainsi la réalisation des droits fondamentaux de ces enfants ;
- **333** enfants orphelins bénéficient des retombées de la réalisation des AGRs par l'amélioration de leurs conditions de vie ;
- **60** familles affectées par Ebola sont suivies et elles bénéficient d'un appui-conseil pour la réalisation correcte de leurs AGRs ;
- **542** enfants orphelins d'Ebola dont 282 filles vivant au sein de 200 ménages dans les 7 préfectures sont soutenus via le cash transfert et les besoins fondamentaux exprimés par les cinq cent quarante-deux enfants sont satisfaits dans les domaines alimentaire, scolaire, médicale, vestimentaire et hygiénique.



- 288 plans d'actions intersectoriels de protection de l'enfant ont été élaborés et mis en œuvre par les CVPE ;
- La réalisation des activités des CVPE a abouti à l'animation de 1 728 séances de sensibilisation dont 1 152 Causeries éducatives et 576 dialogues communautaires sur l'intégration sociale des personnes affectées par le virus Ebola, la lutte contre les mutilations génitales féminines, des mariages d'enfants et des violences à l'encontre des enfants.;
- **20 736** personnes au total dont **10 941** femmes ont été touchés pendant les séances de sensibilisation dans les villages et secteurs ciblés par le projet ;
- **210** enfants orphelins d'Ebola et autres enfants affectés ou à risque sont identifiés, référés, prise en charge et suivi par les équipes mobiles des travailleurs sociaux avec l'appui des membres des structures de protection de la zone du projet.
- Les activités du projet sont suivi tant au niveau régional que préfectoral.

### **BONNES PRATIQUES ET LEÇONS APPRISSES**

Pendant la mise en œuvre de ce projet quelques bonnes pratiques ont été enregistrées. Il s'agit entre autres de :

- Le renforcement des compétences des chefs de ménages vulnérables en gestion des AGRs et leur orientation sur l'utilisation des revenus au seul bénéfice des enfants orphelins avant la mise à disposition des intrants a permis d'optimiser les résultats dans le domaine des AGRs.
- Le fait d'avoir soumis les familles à l'expression des besoins à satisfaire chez les enfants avant l'octroi des fonds du cash transfert à faciliter l'évaluation des résultats obtenus au niveau de chaque famille.
- La tenue systématique des réunions techniques mensuelles entre la coordination et les Travailleurs Sociaux a permis d'améliorer l'offre de service en matière de protection ;
- Le partage d'information et l'implication des autorités locales dans les activités de protection des enfants facilitent l'adhésion des communautés au projet.
- L'implication des structures communautaires dans la réactualisation, dans le cash transfert, l'identification et la prise en charge des enfants vulnérable a été un facteur de réussite du projet ;

### **DIFFICULTES RENCONTREES ET DEFIS**

Les principales difficultés rencontrées pendant le trimestre sont :

- L'accès à tous les enfants et à toutes les structures de protection a été une tâche ardue dans les préfectures de Macenta et Guéckédou où un seul travailleur social encadre, lui seul, une centaine de villages ;
- Dans la zone de Kissidougou, précisément dans le village de Wondiro, la Travailleuse Sociale a été menacée de mort par la communauté qui l'accusait de propager la fièvre Lassa qui venait d'être détectée à Mamou sur un patient venu de Kissidougou.
- Insuffisance du carburant mis à la disposition des agents de Guéckédou et Macenta, vu l'étendue des zones à parcourir ;
- Accès difficile à certaines zones couvertes par le projet à cause de la dégradation des pistes rurales ;

### **Mesures alternatives trouvées pour atteindre les résultats**

- Pour avoir accès à tous les enfants, les Travailleurs Sociaux des zones de convergences ont épaulés les agents du projet dans l'offre de services ;





- Pour permettre à l'agent de Kissidougou de poursuivre les activités tout en préservant sa sécurité, la Direction préfectorale de l'Action sociale, le maire de la commune de Fermessadou et le président du CVPE ont largement sensibilisé et informé les membres de la communauté afin de lever la réticence contre les services du projet.  
En attendant une suite favorable à cette démarche, il a été recommandé à l'agent d'organiser des rencontres avec les structures de protection et les familles de la localité au chef-lieu de la commune.
- Pour les zones difficiles d'accès, des motos adaptées ont été louées pour la réalisation des activités.

### **RECOMMANDATIONS**

Recruter dans les préfectures de Guéckédou, Macenta et Lola un agent supplémentaire afin de faciliter l'accès des enfants aux services du projet à temps opportun.

**ANALYSE QUANTITATIVE ET QUALITATIVE DES RESULTATS DU PROJET**

N°	Résultats atteints	Evaluation quantitative	Evaluation qualitative
1	200 familles les plus vulnérables (60% des ménages initiaux) abritant des enfants orphelins bénéficient du cash et d'un accompagnement dans la gestion du cash.	Pour l'ensemble des 7 préfectures il était prévu que 200 familles très vulnérables bénéficient du cash Transfert .200 familles ont effectivement reçu les fonds du cash transfert en raison de 200 000 GNF/famille.	Pour cette activité un outil d'identification tenant compte des facteurs de vulnérabilité personnelle et des facteurs de vulnérabilité socio-économique a été administré par les Travailleurs Sociaux afin de sélectionner les 200 familles qui ont bénéficié du cash transfert et d'un suivi rapproché.
2	<b>200</b> personnes (2pers/famille), chefs des ménages les plus vulnérables y compris les parents/tuteurs des orphelins et les personnes guéries d'Ebola) sont formées sur le développement des activités génératrices de revenus (AGR) par PRIDE GUINEE.	Il était prévu de former <b>200</b> personnes chefs des ménages les plus vulnérables y compris les parents/tuteurs des orphelins et les personnes guéries d'Ebola. <b>201</b> personnes dont 116 femmes ont été formés/orientés dans les 7 préfectures couvertes par le projet.	Pour une meilleure réalisation des AGRs par les bénéficiaires, 2 ou 3 membres des familles identifiées ont pris part à la formation au côté du chef de ménage. L'andragogie a été la méthode utilisée avec usage des images et des langues/dialectes du terroir.
3	Au moins 50% des personnes formées (chefs des ménages les plus vulnérables y compris les parents/tuteurs des orphelins et les personnes les Guéries d'Ebola) développent des Activités Génératrices de Revenus (AGR) pour prévenir et répondre au cas de Violence, Exploitation, Discrimination, Abus et Négligence (VEDAN) dans leurs ménages/familles.	Au total 60 chefs de ménage sur un total de 60 prévus ont bénéficié d'un appui et d'un accompagnement pour le développement des Activités Génératrices de Revenus (AGR)	Pour cette activité un outil d'identification tenant compte des facteurs de vulnérabilité personnelle et des facteurs de vulnérabilité socio-économique a été administré par les Travailleurs Sociaux afin de sélectionner les 60 qui ont bénéficié d'un appui pour le développement des AGRs.



4	<b>295 structures de protection (288 CVPE et 7 CPPE) déjà installées au cours de la première phase du projet, adressent de manière efficace les problématiques en lien avec les droits des enfants dans un contexte post Ebola.</b>	<b>Après leur redynamisation, 295 structures de protection (288 CVPE et 7 CPPE) ont bénéficié d'un appui pour la mise en œuvre de leurs plans d'actions.</b>	<b>Les appuis financiers ont été faits sur la base de plans d'actions trimestriels de PE.</b>
5	La réalisation des activités des CVPE a abouti à l'animation 1 152 Causeries éducatives et 576 dialogues communautaires sur l'intégration sociale des personnes affectées par le virus Ebola, la lutte contre les mutilations génitales féminines, des mariages d'enfants et des violences à l'encontre des enfants.	1 440 causeries et 576 dialogues communautaires étaient prévus pour ce trimestre. 1 152 ont pu être animés dans le cadre des causeries et 576 dans le cadre des dialogues. Cette diminution au niveau des causeries est due à la réticence dans certaines zones du projet notamment dans la commune rurale de Fermessadou, préfecture de Kissidougou où les communautés ont empêché la réalisation des activités sous prétexte que la Travailleuse Sociale est payée pour propager la fièvre Lassa qui venait d'être annoncée à Mamou.	Les animateurs de ces causeries éducatives, membres des CVPE ont bénéficié d'une mise à niveau de la part des travailleurs sociaux sur les techniques d'animation de causeries éducatives. Ils ont donc réalisé ces activités de sensibilisation dans le strict respect des approches règlementaires.
6	576 réunions ont été organisées durant le trimestre Janvier – Mars 2019 en raison de 2 réunions par CVPE dans les 288 villages/secteurs du projet.	Pour les 3 mois il était prévu 864 réunions en raison d'une réunion par structure et par mois. Ce nombre n'a pas été atteint à cause du fait que le premier mois a été consacré uniquement à la recomposition et à la l'élaboration des plans d'actions des structures de protections.	Le déroulement et les recommandations des réunions des CVPE ont été sanctionnés par desPV.

## Projet 2 : Renforcement de la gouvernance des migrations et appui à la réintégration durable des migrants en Guinée.

**TABLEAU 1 : SYNOPSIS DU PROGRAMME**

<b>Titre du Projet</b>	Renforcement de la gouvernance des migrations et appui à la réintégration durable des migrants en Guinée.
<b>N° du contrat</b>	RT. 1341
<b>Maître d'œuvre</b>	Organisation Internationale pour les Migrations
<b>Nom du partenaire de mise en œuvre</b>	ENFANTS DU GLOBE
<b>Zone d'intervention</b>	Région administrative de Kankan
<b>Objectif général</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Contribuer à la réinsertion socio-économique des migrants en Guinée dans leurs communautés d'origine par la mise en place de projet générateurs de revus.</li> </ul>
<b>Objectifs spécifiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Accompagner cent (100) migrants dans l'identification d'activités génératrices de revenus en fonction de leurs zones de résidence dans la Région Administrative de Kankan ;</li> <li>▪ Assurer la formation de cent (100) migrants à l'esprit d'entreprise, la Gouvernance Interne et la comptabilité simplifiée ;</li> <li>▪ Appuyer cent (100) migrants pour l'élaboration de leurs plans d'affaires ou micro-projets générateurs de revenus ;</li> <li>▪ Allouer des appuis financiers aux micro-projets générateurs de revenus portés par les jeunes migrants pour leur mise en œuvre ;</li> <li>▪ Réaliser en deux trimestres, deux enquêtes sociodémographiques et économiques sur les causes et tendances migratoires dans les cinq (5) préfectures de la Région Administrative de Kankan</li> </ul>
<b>Résultats prévus sur la base de l'offre technique</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Cent (100) migrants retournés bénéficient d'une insertion socioéconomique durable à travers des microprojets générateurs de revenus dans la Région Administrative de Kankan.</li> <li>▪ Les microprojets générateurs de revenus mis en place par l'OIM sont suivis et évalués.</li> </ul>
<b>Contribution de l'ONG en personnel</b>	<p>La contribution de l'ONG en personnel:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ <b>Les experts principaux</b> : un staff de treize (13) personnes est recruté et disponible</li> <li>▪ <b>Les experts courts termes</b> : Deux AT dont un pour le maraîchage et un (1) pour la saponification.</li> </ul>
<b>Montant du budget</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 955 380 000 GNF</li> </ul>
<b>Date de début du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Date de signature du contrat de services</b> : Septembre 2018</li> <li>• <b>Démarrage effectif du projet</b> : Octobre 2018</li> </ul>
<b>Durée du projet</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Période de mise en œuvre de la CF : 06 mois</li> </ul>
<b>Prolongation sans frais demandée.</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un mois (mars 2019)</li> </ul>
<b>Cible</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cent (100) jeunes migrants Guinéens retournés.</li> </ul>





**ENFANTS DU GLOBE®**

Pour tous les enfants, Education, Santé et Protection

**QUELQUES IMAGES DES PROJETS DE REINTEGRATION MIS EN PLACE POUR LES MIGRANTS**



**Image 1 :** site de lavage moderne autos – motos pour le groupement Lonkassiya

**Image 2 :** Groupement de vendeurs de matériel électrique – Siguiiri

**Image 3 :** Groupement de fabrication de savon – Kankan

**Image 4 :** champs maraîcher du groupement Fasso Kany - Kankan

1



2



3



4



## RESUME EXECUTIF

En Guinée, le chômage, le sous-emploi et l'absence d'opportunités de vie décentes poussent un nombre de plus en plus important de jeunes à partir de leur pays d'origine vers l'occident. Selon l'Organisation Internationale pour les Migrations, ce départ des jeunes Guinéens s'est accentué entre 2015 et 2016 faisant exploser les chiffres de 2.629 en 2015 à environs 13.342 en 2016.

Ces flux migratoires ont été accompagnés de drames humains inestimables : selon les chiffres de l'OIM compilés par l'AFP et publiés sur le site de the European Data News Hub à travers le lien <https://www.ednh.news/fr/crise-migratoire-des-chiffres-pour-comprendre/> , près de 14.000 migrants sont morts ou disparus en Méditerranée ces quatre dernières années dont 3.283 en 2014, 3.784 en 2015, 5.098 en 2016, et déjà plus 1.800 depuis le 1er janvier 2018.

C'est dans ce contexte que l'Organisation Internationale pour les Migrations, avec l'appui de l'Union Européenne, a mis en place, un vaste programme de retour volontaire des migrants dans leurs pays d'origine.

En 2017, l'OIM a ainsi assisté plus de 4,500 jeunes migrants Guinéens, en situation difficile sur la route de la méditerranée, à regagner leur pays. Ces jeunes migrants guinéens retournés, sont dès leur arrivée, soutenus par l'OIM et ses partenaires pour leur réintégration/réinsertion socioéconomique durable à travers des activités génératrices de revenus dont la finalité est de favoriser leur stabilisation durable dans leurs communautés d'origine.

Pour assurer cette mission dans la Région Administrative de Kankan, ENFANTS DU GLOBE a bénéficié d'un soutien financier de l'Organisation Internationale pour les migrations afin d'accompagner la réinsertion/réintégration socio-économique ou professionnelle de cent (100) jeunes migrants. Après les activités de démarrage du projet et celles réalisées au courant du bimestre 1, ce troisième bimestre a permis d'enregistrer d'importantes avancées dans la réalisation des activités du projet.

### Il s'agit entre autres:

#### 1. De la validation de quarante(40) projets et trois (3) réinsertions scolaires :

Le 21 décembre 2018, ENFANTS DU GLOBE a organisé à l'intention des membres de l'Unité Technique du Comité de Pilotage, une session de présentation des comptes d'exploitation des projets portés par les bénéficiaires. Parmi les projets présentés, quarante (40) ont été validés, dont dix-huit (18) groupements, vingt-deux (22) projets individuels et trois réinsertions scolaires. Leur validation a permis à l'ONG, de passer à la phase suivante de la mise en œuvre du projet : l'octroi de subventions.

#### 2. L'octroi de subventions aux bénéficiaires pour la mise en œuvre de quarante (40) projets :

Le tableau ci – dessous fournit des informations sur la catégorie des projets subventionnés et le nombre de bénéficiaires dans la Région administrative de Kankan.

## Statistiques des projets mis en place en faveur des migrants

N°	Domaine d'activité	Nombre de projets	Nombre de bénéficiaires
1	Alimentation générale et vente d'articles divers	9	15
2	Appui en matériel de travail pour les migrants ouvriers	5	5
3	Construction de sites de lavage autos -motos	5	19
4	Gestion des télécentres avec PlayStation	5	9
5	Vente de pièces détachées de motos	4	7
6	Vente d'habits	5	13
7	Vente de matériel électrique	2	9
8	Exploitation de périmètres maraichers	1	10
9	Fabrication de savon	1	7
10	Vente de carburant et de lubrifiant	1	1
11	Vente de chaussures	1	1
12	Vente de tapis de prière et de valises	1	1
<b>TOTAL DES PROJETS SUBVENTIONNENT</b>		<b>40</b>	<b>97</b>
13	Réinsertion scolaire	1	3
<b>TOTAL PROJETS ET REINSERTION SCOLAIRE ACCOMPAGNES</b>		<b>41</b>	<b>100</b>

**L'accompagnement des groupements constitués par les bénéficiaires pour leur reconnaissance officielle et la domiciliation des revenus de leurs activités dans des banques de proximité:** la Loi l/2005/014/AN régissant les groupements économiques à caractère coopératif, les mutuelles à caractère non financier et les coopératives en son titre 3, article 18, stipule que « Les coopératives et leurs Unions sont des groupements de personnes physiques ou morales de solidarité et d'entraide mutuelle. Leurs membres se regroupent volontairement pour atteindre un but économique et social commun, par la constitution d'une entreprise gérée démocratiquement dont ils partagent en commun les avantages et risques ».

En son article 19, alinéa 2, cette Loi indique que ce regroupement doit être composé d'au moins sept (7) membres habitant la même localité et ayant les mêmes activités.

En appliquant les recommandations de cette Loi aux groupements constitués par les bénéficiaires de notre ONG, on se rend compte que seuls six (6) regroupements répondent à ce critère, c'est-à-dire, composés d'au moins sept (7) personnes.

### Ce sont :

1. Le groupement maraicher Fasso Kany -10 membres ;
2. Le groupement des producteurs de savon - 7 membres ;
3. Le groupement de lavage autos-motos de Kankan - 7 membres ;
4. Le groupement des jeunes vendeurs de matériel électrique de siguiri - 8 membres ;
5. Le Groupement des vendeurs d'habits de Boukariah - préfecture de Siguiri - 7 membres ;
6. Le groupement de lavage autos-motos de Siguiri - 6 membres [repêché] et
7. Le groupement de vente d'articles divers de Siguirini - 4 membres [repêché]



**L'ensemble des autres groupements, suivant la Loi 1/2005/014/AN, ne répondent pas aux critères, car composés de moins de quatre (4) personnes.**

Les statuts et Règlement Intérieurs des sept (7) groupements cités ci-dessus sont déjà élaborés avec le concours des membres. Les démarches pour leur reconnaissance officielle sont en cours.

Là également, la Loi précise que « L'agrément de ces groupements est délivré par l'autorité compétente dans un délai maximum de quatre-vingt-dix (90) jours après dépôt des actes constitutifs auprès de l'administration ». En attendant, le suivi de la rentabilité de l'ensemble des groupements que nous avons constitué est en cours, et à ce jour, trois (03) comptes bancaires sont ouverts et alimentés après chaque rentrée financière.

### **3. Du suivi des groupements financés par OIM :**

Pendant ce Bimestre, des missions de suivi ont été organisées par l'ONG auprès des différents groupements mis en place par l'OIM. Les principaux constats découlés de ces missions sont :

- a. **Groupement de producteurs de riz de Karako – Préfecture de Kouroussa** : une importante partie du champ exploité a été inondé, causant d'importantes destruction au niveau des plants. Comme conséquence, la rentabilité du groupement a été réduite et à notre dernier passage qui correspondait à la période des ventes, les prix de vente du riz étaient à un bas niveau.
- b. **Groupement des vendeurs de pièces détachées de motos de Siguiri** : l'activité a été délocalisée par les bénéficiaires et malgré nos nombreuses insistances, aucun des bénéficiaires ne s'est rendu disponible pour une quelconque évaluation. A ce jour donc, le groupement n'est pas encore localisé par nos équipes de terrain.
- c. **Groupement de production de savon de Dalako, secteur Madina, commune urbaine de Kankan** : en dépit de leur première production qui s'est soldée par une vente à perte à cause de la mauvaise qualité de l'huile utilisée, le groupement se porte bien et sa rentabilité financière est appréciable.
- d. **Le groupement de restauration Benkady de Kankan** : plusieurs missions de supervision ont été faites à ce groupement assorties de recommandations. La dernière en date, faite le 04 Février 2019 a permis d'établir un plan de relèvement dont avons toujours attendu la mise en œuvre .Ce plan de relèvement, basé sur moi, [4 février – 4 mars] devrait permettre au restaurant de réaliser un bénéfice net de 30%, si les recommandations formulées avait été mises en œuvre. Il s'agit :
  - Du renforcement des capacités de 30% des membres du groupement pour rendre la production des mets autonome ;
  - De la mise en place d'un système de vente ambulante des produits du restaurant afin de rehausser les ventes à 50% ;
  - De la prise de contact avec les acteurs de place afin de négocier aux moins, trois (3) contrats de restauration d'ateliers régionaux ;

Sauf information non mise à notre disposition, notre organisation ne peut à ce jour se prononcer sur la santé financière de ce groupement.

**Que ce soit pour les groupements mis en place par l'OIM ou ceux mis en place par ENFANTS DU GLOBE, des efforts de suivi vont continuer pour permettre à ces structures de bien fonctionner et d'engranger des revenus capables d'asseoir la stabilité économique des bénéficiaires.**





## INTRODUCTION

### Rappel du contexte de mise en œuvre du projet

La mise en œuvre de ce projet s'explique par la nécessité de trouver des solutions durables à la migration des jeunes Guinéens en vue de limiter les drames humains enregistrés ces dernières années le long de la Méditerranée. Ces solutions passent nécessairement par la stabilisation de ces jeunes à travers des activités génératrices de revenus portés par eux-mêmes et au sein de leurs communautés de résidence ou d'origine.

En effet, parmi les raisons qui expliquent le départ massif des jeunes Guinéens vers les pays occidentaux figurent, le chômage, le sous-emploi et l'absence d'opportunités de vie décente.

Les activités développées par ENFANTS DU GLOBE et qui sont décrites dans le présent rapport sont une réponse à cette préoccupation au niveau de la Région Administrative de Kankan. Au total, cent (100) jeunes migrants sont bénéficiaires de ces activités et la finalité est de parvenir à leur autonomisation économique, gage d'une stabilité durable.

### Analyse de l'avancement (selon l'applicabilité) du projet par rapport aux objectifs immédiats.

La mise en commun des activités réalisées au compte de ce bimestre 3, combinées à celles des bimestres 1 et 2 laisse entrevoir une avancée significative dans l'attente des objectifs du projet. Après évaluation du chronogramme général du projet soumis par ENFANTS DU GLOBE, 90% des activités planifiées dans le projet sont à ce jour réalisés.

### En d'autres termes, des activités comme :

- Le recrutement du personnel opérationnel du projet a été fait du 03 au 14 septembre ;
- La signature des contrats de prestation et autres formalités administratives remplies avec le personnel recruté ;
- Le déploiement du personnel sur le terrain a été fait à partir de la seconde moitié du mois de septembre 2019;
- Le pré-profilage des migrants est fait du 18 au 30 octobre 2018 ;
- Le recrutement du consultant est fait en Novembre 2018;
- La formation des jeunes bénéficiaires a été faite du 14 au 23 Novembre à Kankan et à Siguiri ;
- La formulation et l'analyse de leurs plans d'affaires ou microprojets générateurs de revenus ;
- La validation par l'UTRde quarante (40) microprojets et trois réinsertions scolaires ;
- Le démarrage de la subvention des projets des bénéficiaires à partir du 11 janvier 2019 ;
- La finalisation de l'octroi des subventions et du démarrage effective de la mise en œuvre des microprojets de janvier en mars 2018 ;
- L'accompagnement des groupements constitués par les bénéficiaires pour leur reconnaissance officielle et la domiciliation des revenus de leurs activités dans des banques de proximité.
- La réalisation de deux enquêtes socio démographiques ;

La production des rapports des AC, des Superviseurs et de la coordination selon la périodicité définie.

## RAPPEL DES OBJECTIFS ET DE LA STRATEGIE DE MISE ENŒUVRE DU PROJET

### Objectifs global et spécifiques du projet

#### Objectif global :

Contribuer à la réinsertion socio-économique des migrants en Guinée dans leurs communautés d'origine par la mise en place des projets générateurs de revenus.



### **Objectifs spécifiques :**

- Accompagner cent (100) migrants dans l'identification d'activités génératrices de revenus en fonction de leurs profils, leurs zones de résidence dans la Région Administrative de Kankan;
- Assurer la formation de cent (100) migrants en esprit d'entreprise, la Gouvernance Interne et la comptabilité simplifiée ;
- Appuyer cent (100) migrants pour l'élaboration de leurs plans d'affaires ou micro-projets générateurs de revenus ;
- Allouer des appuis financiers aux micro-projets générateurs de revenus portés par les jeunes migrants pour leur mise en œuvre;
- Réaliser en deux trimestres, deux enquêtes sociodémographiques et économiques sur les causes et tendances migratoires dans les cinq (5) préfectures de la Région Administrative de Kankan
- Mettre en place un mécanisme de suivi des projets mis en place au profit des migrants

### **Objectifs et résultats poursuivis au cours de la période sous examen**

Les principaux résultats poursuivis au cours de cette période sont :

- Une base de données des cent (100) bénéficiaires encadrés par ENFANTS DU GLOBE dans la Région Administrative de Kankan est assainie et disponible.
- Cent (100) bénéficiaires sont formés à l'esprit d'entreprise, la Gouvernance Interne et la comptabilité simplifiée et accompagnés dans l'identification et la formulation de leurs plans d'affaires ou micro-projets générateurs de revenus ;
- Quarante (40) plans d'affaires ou micro-projets dont dix-huit (18) groupements et vingt-deux (22) individuels à rentabilité économique évaluée, sont validés par l'UTR ;
- Quarante (40) plans d'affaires ou micro-projets générateurs de revenus dont dix-huit (18) groupements et vingt-deux (22) individuels bénéficient d'appuis financiers pour leur mise en œuvre.

### **Stratégie spécifique de mise en œuvre du projet pour la période concernée**

La principale stratégie utilisée pendant cette période pour la mise en œuvre des activités du projet a consisté à des décaissements de fonds et à l'acquisition des biens ou marchandises cités par les bénéficiaires pour la mise en œuvre de leurs activités. Tirant les leçons des points positifs et négatifs d'un travail en équipe, les groupements de jeunes, éligibles, selon la Loi, pour l'obtention d'Agréments, ont été accompagnés dans le processus de rédaction de ces documents.

### **Cette approche s'est traduite par :**

- La présentation de l'ensemble des projets retenus et leur validation par l'Unité technique Régionale du Comité de pilotage ;
  - Le décaissement des fonds pour la mise en œuvre de chaque projet validé ;
  - L'affectation d'assistants techniques pour des filières d'intégration nécessitant une expertise extérieure ;
  - La mise en route de certains projets collectifs et individuels portés par les bénéficiaires;
  - L'accompagnement des bénéficiaires répondant aux critères pour l'obtention d'un Agrément ;
- La réalisation de missions de suivi auprès de certains groupements financés par OIM.



## RESULTATS ATTEINTS

### Exposé et analyse des résultats atteints au cours de la période sous examen

L'analyse des résultats atteints pendant cette période au compte du projet de « Renforcement de la gouvernance des migrations et appui à la réintégration durable des migrants en Guinée », montre une nette avancée vers la clôture de toutes les activités contractuelles. Globalement pris, le niveau de réalisation des activités de la subvention est le suivant :

### SITUATION D'EXECUTION DES ACTIVITES

Bilan de l'exécution des activités par composante du Projet.

#### Activités préparatoires au démarrage

##### Composante 1 : Réintégration

N°	Activités prévues (planifiées)	Activités réalisées	Résultats atteints	Taux d'exécution (%)	Analyse des écarts et mesures correctives proposées
1	Elaboration du plan d'action opérationnel	Elaboration du plan d'action opérationnel	Un PAO de six mois existe	100%	Aucun écart
2	Recrutement du personnel opérationnel du projet	Recrutement du personnel opérationnel du projet du 14 au 16/09/2018.	Un personnel de 13 membres est recruté	100%	Aucun écart
3	Orientation du personnel du projet	Orientation du personnel du projet : du 17 au 29 septembre 2018. Cette date inclue la familiarisation aux outils.	Le personnel du projet est orienté sur les activités à mener et les clauses contractuelles	100%	Aucun écart
4	Actualisation de la première base de données des bénéficiaires du projet	Contrôle de la disponibilité des bénéficiaires.	Sur la liste des cent (100) bénéficiaires transmise par OIM tous ont pu être joints	100%	Aucun écart
5	Déploiement du personnel sur le terrain.	Le 04/10/2018 déploiement du personnel opérationnel sur le terrain.	Les 10 AC sont déployés sur le terrain pour démarrage effectif des activités.	100%	Aucun écart
6	Pre-profilage des jeunes migrants et réalisation d'une enquête sur les créneaux porteurs	Recueil des premières données sur les bénéficiaires en termes de formation et d'orientation professionnelle Du 03 au 27 Septembre 2018 :	Les informations préliminaires sur les filières d'intégration sollicitées par les jeunes sont collectées et les activités/produits à fort rendement sont connus.	100%	Aucun écart



7	Recrutement d'un consultant pour la formation des jeunes migrants.	Publication d'un appel d'offre du 16 au 23 octobre 2018	Un consultant pour la formation des jeunes migrants en esprit d'entreprise, la gouvernance interne et la comptabilité simplifiée est recruté et disponible.	100%	Aucun écart
8	Finalisation de la base de données des bénéficiaires à encadrer.	Actualisation des données	A travers les listes additives fournies par OIM, les 100 bénéficiaires ont pu être joints et ont complété la liste.	100%	Aucun écart
9	Formation des jeunes.	Formation des jeunes du 14 au 23 Novembre 2018 à Kankan et à Siguri	Cent jeunes bénéficiaires ont acquis des compétences pour choisir et gérer leurs AGR	100%	Aucun écart
10	Elaboration des plans d'affaires des jeunes	Formulation de microprojets générateurs de revenus	Quarante-deux (42) microprojets dont dix-sept (17) en groupements et vingt-cinq (25) individuels sont élaborés et disponibles	100%	Aucun écart
11	Elaboration d'un outil d'évaluation de la rentabilité économique des AGR à partir de l'analyse de leurs plans d'affaires où sont inclus les comptes d'exploitations.	Elaboration de l'outil	Un outil d'évaluation de la rentabilité des AGR est conçu et disponible.	100%	Aucun écart
12	Evaluation des micros projet générateurs de revenus portés par les jeunes.	Réalisation des séances d'évaluation des projets	Quarante (40) microprojets dont dix-huit (18) groupements et vingt-deux (22) individuels sont évalués et retenus	100%	Aucun écart
13	Recrutement d'Assistants techniques de projets	Réalisation de consultations restreinte avec les partenaires locaux.	Deux Assistants Techniques dont un pour le maraichage et une pour la saponification sont disponibles et opérationnels.	100%	Aucun écart
14	Validation des projets par l'UTR du COPIL	Présentation de chacun des projets aux membres de l'UTC du COPIL	Quarante (40) microprojets dont dix-huit (18) en groupements et vingt-deux (22) individuels sont validés	100%	Aucun écart





15	Opérationnalisation des projets validés par l'UTR, le bureau satellite OIM Kankan et EDG	Mise en œuvre des projets validés	Sur l'ensemble des projets validés, deux (2) seulement ne sont pas encore lancés à cause de l'indisponibilité de leurs bénéficiaires	95%	Un mail de demande de remplacement a été transmis par OIM il ya environ un (un) mois.
16	Suivi des groupements financés par l'OIM	Réalisation de missions de suivi	Sur les quatre groupements financés par l'OIM et actuellement opérationnels dans la Région, tous ont été évalués pendant la période sous examen. Lire détails plus haut.	100%	Aucun écart.
17	Subvention des projets portés par les bénéficiaires	Subvention des projets	Sur les 40 projets validés, 38 sont à ce jour subventionnés et en cours de mise en œuvre	95%	Le projet de lavage auto moto de Siguiri et de vente d'articles divers de Kankan ne sont pas encore démarrés.
18	Suivi des projets lancés par OIM et ENFANTS DU GLOBE.	Missions de suivi et d'appui – conseil	Un dispositif de suivi de tous les projets lancés par ENFANTS DU GLOBE est en place.	100%	Les projets lancés et non lancés au compte de la présente subvention sont tous suivis.

#### Présentation succincte des intrants mobilisés pour la réalisation des activités

N°	Type d'équipement	Quantité	Affectation	Etat actuel
1	Motos Boxer BM150	2	Superviseurs	Bon
2	Tablettes Samsung + Carte SIM	2	Superviseurs	Bon
3	Appareils photos numériques + carte mémoire	2	Superviseurs	Bon

#### Analyse des relations et synergies avec les d'autres partenaires ou projets

Depuis le début des activités du projet, ENFANTS DU GLOBE entretient de bons rapports avec les partenaires du projet. Dans les cinq préfectures, une prise de contact a été faite avec les comités techniques de pilotage ainsi que les autorités administratives. A Siguiri, une synergie a été mise en place avec le DFID et elle a contribué au référencement et à la prise en charge de trois mineurs migrants.

Au niveau Régional, l'unité technique de pilotage du projet est régulièrement associée à la prise de toutes les décisions importantes. Il s'agit du recrutement du personnel, du recrutement des consultants et de la validation des projets portés par les migrants. L'UTR est aussi une base solide de l'ONG dans le cadre de la négociation de certains services auprès de l'Etat. L'acquisition des domaines agricoles pour les projets des migrants par exemple.

Aussi, ENFANTS DU GLOBE prend régulièrement part à toutes les réunions convoquées par l'UTR.



### Analyse des problèmes majeurs rencontrés dans l'exécution des activités au cours de la période et mesures correctives prises.

N°	Principale difficulté	Analyse
1	Forte mobilité des jeunes bénéficiaires	Cette situation est la résultante du temps mis par les jeunes avant qu'ils ne soient contactés par OIM et ses partenaires pour des activités de réintégration.
2	Insuffisance des ressources allouées aux communications téléphoniques ;	Compte tenu du changement des lieux de résidences et des contacts téléphoniques par les jeunes migrants, les joindre est un véritable parcours nécessitant parfois, des dizaines de minutes de communication avec des tiers.
3	Grand éloignement des zones de résidence des migrants par rapport aux chefs-lieux de préfectures ;	Les migrants qui ont à leur arrivée déclaré qu'ils résideront à Kankan ou autre ville de la région n'ont pas été précis. En fait, certains migrants ont rejoint des localités très reculées des centres urbains.
4	Absence de motos appropriées pour permettre aux AC de couvrir toutes ces zones de résidence des migrants	Dans l'appui opérationnel aux ONG, l'OIM n'a prévu aucun moyen logistique pour les animateurs alors que leur travail demande des déplacements réguliers et sur de longues distances. Les motos que nos Agents utilisent actuellement sont leur propriété et aucun frais d'amortissement de ces engins ne leur sont payés. Certaines de ces motos sont même dans de très mauvais états.
5	Difficultés d'obtention de domaines agricoles appartenant à l'Etat pour l'orientation des jeunes migrants vers le secteur de l'agriculture/maraîchage	A l'Est du CRAB, il existe de vastes domaines propices au maraîchage. Mais les responsables du centre invoquent toujours des programmes qui n'ont jamais été exécutés alors que la réintégration des jeunes migrants retournés est une responsabilité de l'Etat.

### Actions de communication et de visibilité

Pour l'heure, compte tenu de la politique de confidentialité prônée par l'OIM, les seules actions de visibilité réalisées par ENFANTS DU GLOBE se résument à la publication d'avis de recrutement sur des sites internet à grande audience. Ces avis parlent clairement du partenaire financier (OIM) et de son appui dans le cadre de la réintégration des migrants.

Il faut aussi souligner, l'arrivée en début janvier, de visuels produits par OIM comprenant des T-shirts et des autos – collants.

### CONSTATS GENERAUX

#### Réflexions de fonds sur des sujets d'importance ayant trait à la stratégie et au bien-fondé des options du projet

Depuis la phase de démarrage jusqu'à maintenant, notre implication dans la mise en œuvre du projet nous a donné un large aperçu sur le problème de la réintégration des migrants en Guinée. Nous estimons que si certaines actions ont échoué (migrants appuyés puis retournés après avoir vendu tous les biens), c'est qu'il y a une petite légèreté décisionnelle et programmatique qu'il faut nécessairement vite contrecarrer.

L'une des facettes de cette légèreté est le libre choix des activités à réaliser. A ce niveau, il serait important pour l'OIM et ses partenaires de désormais dresser une liste de projets éligibles au financement de l'OIM afin de cadrer les bénéficiaires et assurer une grande viabilité des subventions octroyées.



## CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Pour une réintégration réussie des migrants retournés tout en facilitant le travail des partenaires de terrain que sont les ONG, il est important de :

1. D'organiser une revue de partenariat entre l'OIM et les acteurs de terrain ;
2. Faire par Région, une liste de projets éligibles et le notifier aux bénéficiaires pendant les sessions de renforcement de capacités ;
3. Mettre en place un mécanisme efficace de suivi des projets
4. Demander à l'Etat de faciliter l'obtention de domaines cultivables pour vite répondre aux besoins des migrants qui auront choisi des activités dans ce domaine ;

### **A l'OIM en tant qu'organisme du système des Nations Unies:**

1. Appliquer les procédures HACT dans la collaboration avec les partenaires ;
2. Eliminer le système de préfinancement et instituer les visites programmatiques pour s'assurer de la bonne gestion des budgets et des activités ;
3. En tant que garants de la bonne utilisation des fonds mis à la disposition des ONG, prendre en charge la rémunération des comptables ;
4. Revoir la rémunération des employés des ONG partenaires à la hausse dans la mesure où ils sont les principaux fournisseurs des résultats des projets gérés au niveau central ;
5. Améliorer les conditions de travail des partenaires de terrain en les dotant de moyens de travail adéquats (motos, ordinateur.....)
6. Prévoir les lignes imprévues pour permettre aux ONG partenaires de gérer des activités qui arrivent souvent et peuvent ne pas avoir de lien avec le contrat signé mais qui engendrent des coûts et efforts supplémentaires de la part des Agents des ONG.
7. Reconsidérer les AGIOS comme des dépenses à part entière d'un projet, si et seulement si les fonds de ce projet sont domiciliés dans une banque ;
8. Alléger les procédures de décaissement et rendre les ressources disponibles à temps pour permettre aux partenaires de travailler dans les délais contractuels ;



**ENFANTS DU GLOBE®**  
Pour tous les enfants, Education, Santé et Protection

## Projet 3 : Projet de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme religieux violent en Guinée



### Banderole affichée devant la Mairie de Dinguiraye juste avant le début de la rencontre avec les acteurs locaux du projet

#### RAPPEL DU CONTEXTE GENERAL DU PROJET

La radicalisation et l'extrémisme religieux violent constituent une nouvelle forme de menace à la sécurité intérieure de la Guinée. Différentes études et sources s'accordent sur le fait que cette menace à la paix et à la stabilité en Guinée est une réalité.

En témoignent plusieurs études parmi

lesquelles celle réalisée par (CIVIPOL) qui dénote que plusieurs acteurs jouent un rôle majeur dans le processus de radicalisation religieuse en Guinée. Il s'agit notamment, de quelques anciens étudiants ayant séjourné à l'étranger, certains prédicateurs

religieux étrangers et nationaux, des ONG religieuses guinéennes financées par des donateurs non identifiés, des ONGs religieuses étrangères, de certains leaders religieux, enseignants/conférenciers des structures d'enseignement arabe. Face à ce nouveau défi, les autorités guinéennes, par l'entremise du Secrétariat Général des Affaires

religieuses et du Ministère de l'Education Nationale et de l'Alphabétisation, ont sollicité l'appui des partenaires techniques et financiers ; notamment du PBF et des agences du Système des Nations Unies (OIM, UNFPA, UNESCO) pour prévenir à temps le phénomène de la radicalisation et de l'extrémisme violent en Guinée. Répondant à cette sollicitation, il a été convenu de mettre en place dans treize (13) préfectures de la Guinée, frontalières avec des pays en proie à cette forme de violence, des comités d'alerte dont les membres devront avoir un apport capital à travers la collecte et l'analyse d'informations jugées suspectes au sein des communautés à risque visées par le projet.





## **OBJECTIF GENERAL DU PROJET**

▪ Identifier dans les quatre préfectures et communes rurales frontalières de la haute Guinée, des membres des comités d'alerte précoce devant bénéficier d'un renforcement de capacités afin d'assurer le rôle d'observation, de vérification d'informations et d'alerte des autorités sur des cas avérés de mouvements à caractère violent et extrémiste fondé sur la religion.

## **3. OBJECTIFS SPECIFIQUES**

- a. Prendre contact avec les autorités des zones couvertes par le projet et leur expliquer le contenu de l'action à mener ;
- b. Identifier et orienter quatre (4) facilitateurs disposant de bonnes capacités de communication et ayant une bonne connaissance de la religion et des valeurs culturelles de la Région ;
- c. Conduire un diagnostic participatif et inclusif dans huit (8) communes rurales frontalières et quatre (4) communes urbaines des préfectures couvertes par le projet qui débouchera sur d'identification des acteurs clefs et la mise en place des Comités d'Alerte Précoce (CAP)

## **4. PRINCIPALES ACTIVITES REALISEES**

- 4.1. Mise en place de l'équipe du projet
- 4.2. Prise de contact avec les autorités ;
- 4.3. Réalisation d'un diagnostic avec les populations des communautés couvertes par le projet ;

## **STRATEGIE DE MISE EN ŒUVRE**

### **Mise en place de l'équipe du projet :**

Juste après la signature de l'Accord de Subvention du projet avec OIM Guinée, une consultation restreinte a été faite par l'ONG pour identifier quatre (4) personnes capables de conduire les activités du projet dans le délai imparti. Ainsi, après évaluation des activités à réaliser sur le terrain, deux Responsables de la Direction Exécutive du l'ONG associé à deux (2) autres facilitateurs, ayant une bonne maîtrise de la culture et des langues parlées dans la Région ont été constitués en équipe du projet. La gestion des ressources financières du projet quant à elle a été confiée à la section comptabilité de l'ONG qui a désigné une ressource humaine dont la principale tâche a été la production du rapport financier du projet en conformité avec les procédures admises en comptabilité publique. Des contrats d'une durée de vingt-deux (22) jours ont par la suite été signés au terme de l'atelier d'orientation de ce personnel sur les activités et résultats attendus du projet.

### **Prise de contact avec les autorités**

Vue la sensibilité des sujets à aborder dans le projet et la nécessité d'avoir l'adhésion des autorités des préfectures couvertes, des courriers d'information incluant les TdR des activités à réaliser par le projet ont, à l'entame, été transmis aux préfets de Siguiri, Mandiana, Kankan et Dinguiraye.

Une équipe s'est ensuite déplacée vers ces préfectures et pendant 22 jours, elle a pu rencontrer les autorités du niveau communal au niveau communautaire et, suivant la culture et la langue pratiquée par localité, une communication saine a été faite sur le projet par les agents, facilitant ainsi, la compréhension et l'adhésion des communautés couvertes à sa mise en œuvre.



Réalisation d'un diagnostic avec les populations des communautés couvertes par le projet : Après avoir obtenu l'adhésion des communautés à la mise en œuvre du projet, elles ont, du niveau préfectoral au niveau communautaire, librement désigné les membres devant composer leur comité local.

Tenant en compte le contenu des TdR de recrutement des ONG, les membres des comités désignés dans chaque comité appartiennent à plusieurs entités. Le tableau ci-dessous indique les entités auxquelles appartiennent les membres des comités d'alerte désignés par communautés :

Niveau préfectoral /commune	Sous-préfecture
- Ligue islamique Régionale	
2- Ligue islamique Préfectorale	1. Ligue islamique communale
3- Ligue islamique communale	2. Pasteur /prêtre (Eglise)
4- L'AEME (église)	3. La police
5- La police	4. La gendarmerie
6- La gendarmerie	5. La douane
7- La douane	6. La société civile (sous préfectorale)
8- La société civile	7. Le syndicat des transporteurs (sous préfectorale)
9- Le syndicat des transporteurs	8. La DPE (Chargé franco arabe)
10- La DPE (Chargé franco arabe)	9. L'administrateur des marchés
11- L'administrateur des marchés	10. La DCJ
12- La DPJ	11. Groupements des femmes
13- La DCJ	12. La Confrérie des chasseurs
14- La COFIG	
15- La Confrérie des chasseurs	
16- Direction régionale du Tourisme et hôtellerie	

**NB :** la représentation de ces entités au sein d'un comité a été soumise à la limite du nombre et à la présence effective desdites entités sur le terrain.

**RESULTATS OBTENUS :** La finalité de ce travail avec les communautés a permis d'établir la liste des membres désignés pour appartenir au comité par préfecture et commune rurale.

### DIFFICULTES RENCONTREES

Les principales difficultés rencontrées pendant la mise en œuvre de ce projet sont :

- L'indisponibilité des autorités à cause du calendrier d'installation des exécutifs communaux ;
- La dégradation poussée de l'état des routes ;
- L'inondation de certaines routes rendant tout passage en véhicule impossible.

### LEÇONS APPRISES

Les séances de diagnostic communautaire réalisées dans les communautés nous ont permis de comprendre que la menace liée à l'extrémisme religieux et à la radicalisation est existante et constitue une menace dans les communautés. Aussi, en dépit du fait que cette menace peut être liée à des personnes étrangères, les clivages à l'interne sont déjà perceptibles. Des récits et autres témoignages pour illustrer ces faits ont été racontés par les communautés rencontrées



## **RECOMMANDATIONS**

- Au regard de la diversité des participants et des niveaux d'études différents, il est important, pour une formation réussie, de concevoir des modules simples, faciles à assimiler et adaptés au travail à faire.
- Pour la Haute Guinée, revoir le nombre des participants aux sessions de formation des comités, au regard du nombre important des communes rurales frontalières.